

GUIDE

Du TRI

Que dois-je faire
de mes déchets?

à compter du 01/01/2022

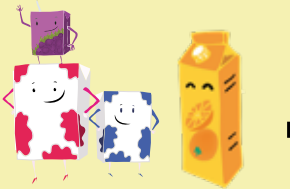


CITEO

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT.

LES EMBALLAGES

LES NOUVELLES CONSIGNES : TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



Les briques alimentaires de lait, de jus de fruits, de crème, de soupe...



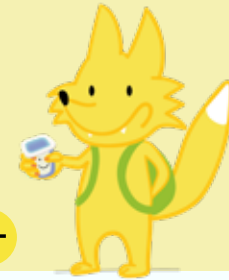
Les aérosols alimentaires et corporels les boîtes de conserve, les canettes et barquettes en aluminium...



Les emballages souples en carton et plastique : pots de yaourts, boîtes de céréales, de gâteaux, de médicaments, de papiers absorbants...



Les bouteilles en plastique d'eau, de lait, d'huile, de jus de fruits, les flacons en plastique à usage alimentaire, d'hygiène corporelle et les produits d'entretien ménager.



Je n'oublie pas les bouchons métalliques des pots en verre ainsi que les bouchons des bouteilles.



LES PAPIERS RECYCLABLES

À DÉPOSER DANS LE CONTENEUR PAPIER LE PLUS PROCHE



Avant de déposer le papier dans le conteneur, je retire tous les suremballages en plastique, les blisters (à mettre dans les sacs jaunes).

QUELS PAPIERS DEVEZ-VOUS RECYCLER ?

Les journaux et les magazines, les publicités et les prospectus, les impressions et les courriers, les annuaires et les catalogues, les enveloppes avec ou sans fenêtre, le papier kraft, les cahiers avec ou sans spirale...

MAIS AUSSI :

Les livres, les dictionnaires, les encyclopédies, les calendriers des postes, les emballages en papier, etc.

TOUS LES PAPIERS ONT DROIT À UNE SECONDE VIE.

CITEO | Tous les papiers se recyclent.

LES PAPIERS RECYCLABLES - POUR UN TRI RÉUSSI

NON !

LES PRINCIPALES ERREURS DE TRI



LES INTERDITS

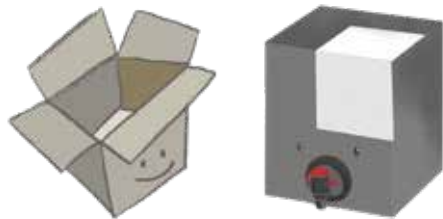
Le papier peint, souillé, photo, alimentaire, sulfuré, plastifié et cadeau.



CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

- Je retire les suremballages en plastique et je dépose mon papier en vrac dans le conteneur.
- Je ne dépose pas de déchets à côté des conteneurs de tri.
- Éviter de brûler et privilégier le recyclage du papier.

À déposer en déchetterie : les cartons épais, les cubis etc.



ENSEMBLE, CONTINUONS À PROGRESSER !

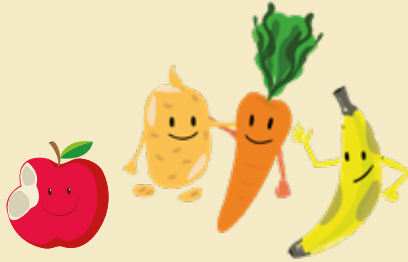
ET QUE DEVIENT LE PAPIER RECYCLÉ ?

Collecté et mis en balle, il est ensuite livré aux papetiers pour redevenir du papier, des produits d'hygiène, du carton et de l'isolant.

**ENSEMBLE,
CONTINUONS À PROGRESSER !**

CITEO | Tous les papiers se recyclent.

LES BIODÉCHETS



Les épluchures de fruits et légumes...



Le marc de café, de thé, les serviettes en papier...



Les coquilles en tout genre : huîtres, moules, oeufs, noix, coquillages, crustacés...

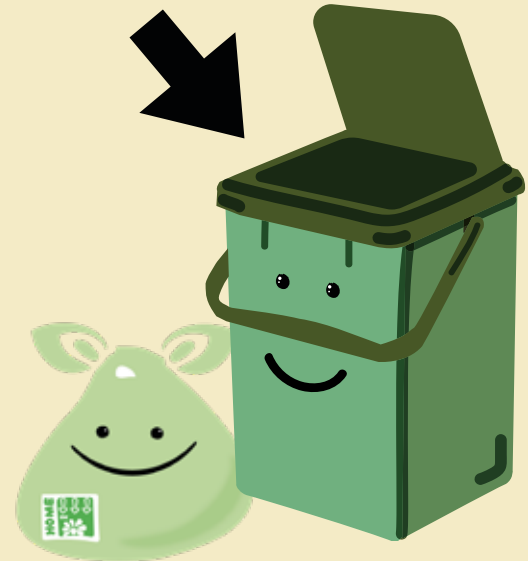


Les cartons souillés par la nourriture...



Les restes de repas : pain, croûte de fromage, os, arêtes de poissons, noyaux, pépins...

Les biodéchets sont à déposer en vrac dans le bioseau ou en sac possédant le label ci-dessous :



LES BIODÉCHETS - POUR UN TRI RÉUSSI

NON !

LES PRINCIPALES ERREURS DE TRI



Les couches



Les capsules de café



Les déchets verts



Les litières animales



Les déchets divers non compostables



Les textiles

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les biodéchets sont transformés en compost. Celui-ci est distribué gratuitement en déchetterie. Servez-vous !



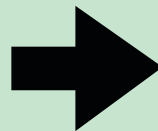
CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

- Je dépose mon sac ou mon bioseau la veille du ramassage au point de collecte de ma rue.
- Les biodéchets sont collectés chaque semaine (voir calendrier de ramassage).
- Pas de bacs pour déposer vos biodéchets ? Je les récupère en déchetterie.
- Je peux utiliser du journal pour protéger le fond du bioseau.
- Seuls les sacs labellisés "OK COMPOST" sont acceptés.
- Je ne dépose pas de déchets verts. (tontes, tailles, feuilles mortes...)
- Je dépose mes produits périmés ou partiellement consommés dans mon bioseau sans l'emballage.
- Je protège mon bioseau ou mon sac contre les animaux.

**LES DÉCHETS VERTS :
JE LES EMMÈNE À LA DÉCHETTERIE.**

LE VERRE

Les bouteilles en verre
d'alcool, d'huile, de vinaigre,
de boissons gazeuses...



À déposer dans votre
conteneur le plus
proche



Les pots et les bocaux en verre,
de yaourt, de confiture, de
cornichons...



ET QUE DEVIENT LE VERRE QUE JE TRIE ?

Collecté régulièrement, le verre est ensuite acheminé à l'usine Saint-Gobain à Chalon-sur-Saône pour être retransformé car le verre est recyclable à l'infini !

LE VERRE - POUR UN TRI RÉUSSI

NON !

LES PRINCIPALES ERREURS DE TRI



La vaisselle en faïence et en porcelaine, en céramique (verre, plat, assiette, etc.), les pots en terre cuite, les ampoules à filament et à basse consommation, le vitrage, les bouchons (liège, plastique, métal) et les capsules.

Se référer à l'abécédaire page 14 pour les destinations de ces interdits.



CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

- Je m'assure que les contenants soient vides.
- Je les dépose en vrac dans le conteneur.
- Je n'ai pas besoin de les laver.
- Je retire les bouchons sur les bouteilles avant de les déposer dans le bac.
- Je dépose les bouchons métalliques des pots en verre dans le sac jaune.
- Je ne dépose pas de déchets à côté des conteneurs de tri !

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le verre est recyclable à l'infini.

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES *

IL FAUT METTRE DANS LE SAC ROSE TOUT CE QUI NE SE RECYCLE PAS

Produits d'hygiène



Les couches



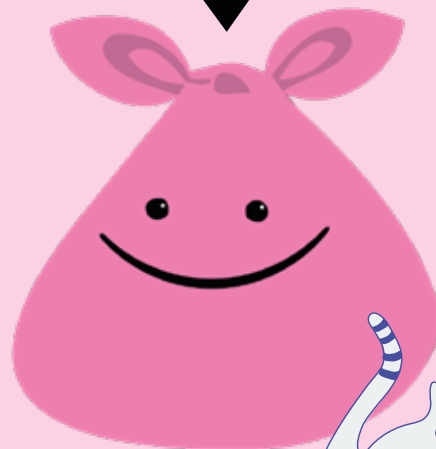
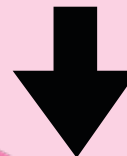
Les lingettes (sauf emballage), papier absorbant, mouchoirs papiers



Les coton-tiges



Les cotons usagés



ÉGALEMENT

La litière animale, les sacs d'aspirateurs, les masques, les gants.



* Liste non exhaustive. Un doute ? Composez le 03 45 24 30 02.

LES ORDURES MÉNAGÈRES - POUR UN TRI RÉUSSI

CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

- Je récupère ma dotation de sacs lors de la distribution annuelle dans ma commune ou dans les points de distribution (nous contacter pour plus de renseignements).
- Je remplis mon sac au maximum.
- Je dépose mon sac la veille du ramassage dans une poubelle rigide pour éviter toute dégradation.
- Les sacs présentant des erreurs de tri seront refusés.

LES INTERDITS DANS LE SAC ROSE :



LES EMBALLAGES
(voir pages 2/3)



LE PAPIER
(voir pages 4/5)



LES BIODÉCHETS
(voir pages 6/7)



LE VERRE
(voir pages 8/9)



LA DÉCHETTERIE
(voir pages 12 /13)

DÉCHETTERIE

VOUS POUVEZ DÉPOSER LES DÉCHETS SUIVANTS :

Important : séparez bien vos déchets par famille avant de venir



CARTONS

Carton épais vides et pliés



ENCOMBRANTS
DÉCHETS ENCOMBRANTS

Déchets divers



MÉTALUX

Fer, cuivre, zinc, aluminium, plomb, cuivre...



DÉBLAIS / GRAVATS

Gravats, tuiles, briques, pierres, porcelaine...



BOIS

Bois non traité : palettes, caquettes



AMEUBLEMENT

Literie, meubles, chaises, armoires, canapés...



DEEE

Appareils électriques et électroniques



DÉCHETS VERTS

Tontes, feuilles, taille



PILES ET ACCUMULATEURS

Piles rondes, plates...



RADIOGRAPHIES



HUILES DE FRITURES



BOUTEILLES DE GAZ

(2)



HUILES DE VIDANGE



TOUT-VENANT INCENDIABLE



TEXTILES
CHAUSSURES

Linge de maison, textiles, d'habillement et chaussures



DÉCHETS DANGEREUX
SPECIFIQUES (DAS)



Déchets toxiques : Peintures, vernis, solvants, produits phytosanitaires, acides, bases, combustibles.



CARTOUCHES ENCRE



LAMPES



EXTINCTEURS

(2)



PNEUMATIQUES

(1) (2)

Un doute ?

N'hésitez pas à demander au gardien qui saura où déposer votre déchet.

Tél. 03 45 24 30 02

(1) sous certaines conditions - (2) Sauf déchetterie ETAIS-LA-SAUVIN

POUR UN TRI RÉUSSI

HORAIRES D'OUVERTURE DE VOS DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE	ADRESSE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
CLAMECY	Allée Roland Garros	9h-12h/ 14h-17h	9h-12h/ 14h-17h	9h-12h/ 14h-17h	9h-12h/ 14h-17h	9h-12h/ 14h-17h	9h-12h/ 14h-17h
COULANGES- SUR-YONNE	ZA des Champs de Coulanges	Fermée	14h-16h30	Fermée	14h-16h30	Fermée	14h-16h30
VARZY	ZA des plantes froides	Fermée	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h

Les habitants d'Entrains-sur-Nohain peuvent également se rendre sur la déchetterie d'Etai-la-Sauvin, route de Sougères aux jours et horaires suivants : **MERCREDI 14H00-17H00, VENDREDI ET SAMEDI 9H00-12H00**

CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

- Je protège mon chargement quand je me rends à la déchetterie.
- Pour gagner du temps, je trie tous les déchets selon leur catégorie, avant de les amener en déchetterie.
- Je prépare mon pass' déchetterie.
- **Où récupérer mon pass' déchetterie ?**
Inscrivez-vous auprès du gardien sur site et récupérez-le lors de votre prochain passage.

- Sur site, je respecte la vitesse et les autres usagers.
- Je demande au gardien en cas de doute.
- Les animaux ne sont pas autorisés sur site.
- **Déchets refusés** : déchets d'activités de soins (à déposer en pharmacie), amiante, véhicules hors d'usage, cadavres d'animaux, déchets explosifs, déchets radioactifs.

ABÉCÉDAIRE DES DÉCHETS

Aérosol vide (1)	E
Aérosol non vide (1)	D
Aérosol (autre)	D
Adoucissant (flacon d')	E
Ampoule à filament	O
Ampoule basse consommation	D
Barquette alimentaire vide en aluminium	E
Barquette polystyrène	E
Barquette en plastique	E
Batterie	D
Bocal vide en verre (1)	V
Bois/branchage	D
Boîte de conserve vide	E
Boîte d'œufs en plastique	E
Boîte d'œufs en carton	E
Bouteille contenant ou ayant contenu des produits dangereux	D
Bouteille de gaz	D
Bouteille vide en plastique (1)	E
Bouteille vide métallique (1)	E
Bouteille vide en verre (1)	V
Brique alimentaire	E
Carton souple d'emballage	E
Carton alimentaire souillé	B
Carton épais	D
Capsule de bouteille	E
Cartouche d'encre	D
Cendres de bois froide uniquement	D
Cendres (autre)	D
Chargeur d'appareil électrique	D
Chaussure	D
Clef USB	D
Cosmétique (emballage de)	E
Couche-culotte	O
Coquilles d'œufs, de moules, d'huîtres...	B
Cubitainer en plastique (1)	E
Déboucheur évier	D
Electroménager	D

Enveloppe kraft marron	P
Enveloppe papier avec ou sans fenêtre	P
Épluchures de légumes et de fruits	B
Essuie-tout à usage alimentaire	B
Extincteur (2)	D
Faïence	D
Ferraille	D
Film plastique (1)	E
Filtre à café (avec ou sans marc)	B
Flacon en plastique (1)	E
Flacon de parfum	O
Flacon (autre)	D
Gazon (tonte de)	D
Gobelet en plastique	E
Godet de jardin en plastique	D
Gravats	D
Herbicide	D
Huile de friture	D
Huile de vidange	D
Insecticide	D
Jouet avec ou sans pile	D
Journal	P
Lessive (flacon de)	E
Litière	O
Magazine	P
Maquillage	O
Marc de café, de thé	B
Matelas	D
Médicament non consommé	Ph
Médicament (emballage, carton vide)	E
Médicament (notice de)	P
Médicament (emballage métallique vide)	E
Miroir	D
Mouchoir de papier	O

Pain	B
Papier Aluminium	E
Papier cadeau	O
Papier de bureau	P
Papier de bureau décheté	D
Pile et accumulateur	D
Piscine	D
Pneu (2)	D
Pot en verre (1)	V
Pot de fleurs en plastique et/ ou terre	D
Pot ayant contenu des produits dangereux	D
Pot en plastique (1)	E
Prospectus	P
Produit d'hygiène	O
Radiographie	D
Rasoir jetable	O
Recharge (de lessive, de javel...)	E
Reste de repas	B
Rouleau de papier d'essuie-tout vide	E
Rouleau de papier toilette vide	E
Sac en plastique	E
Seringue usagée	Ph
Serviettes en papier	B
Solvant	D
Suremballage en plastique (1)	E
Taille de végétaux	D
Téléphone fixe et mobile	D
Téléviseur	D
Tube de dentifrice	E
Tuyau d'arrosage	D
Vaisselle en plastique	E
Vaisselle en terre cuite ou en verre	D
Vélo	D
Vernis	D
Verrine en verre	V

Vêtements	Point Relais
Vitre	D
Volet	D



Masques
Ordures ménagères

- Papiers
- Emballages
- Biodéchets
- Ordures Ménagères
- PAV Verre
- Déchetterie
- Pharmacie

(1)
à usage alimentaire,
d'hygiène corporelle et
d'entretien ménager

(2)
sous certaines conditions

INFOS UTILES



* Désormais, vous pouvez trier la **totalité des EMBALLAGES EN PLASTIQUE** dans le SAC JAUNE.

Comment connaître les jours de collecte pour les ordures ménagères résiduelles, les emballages et les biodéchets ?



Le calendrier de collecte peut être retiré dans vos points de distribution (nous contacter pour trouver le point le plus proche). Il est également disponible sur notre site internet et notre page Facebook.

Pour en savoir un peu plus sur le service déchets :

- Un accueil quotidien (hors dimanches et jours fériés) à la déchetterie.
- Un vidage régulier des points d'apport volontaire.
- La collecte en porte-à-porte de vos sacs roses, sacs jaunes chaque semaine.
- C'est aussi : la collecte et le traitement de plus de 6 500 tonnes de déchets par an.
- La valorisation de plus de 55 % de vos déchets.



ALORS PENSEZ-Y !

Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas !



**Communauté de communes
Haut Nivernais Val d'Yonne
Service Environnement**

Centre Technique Intercommunal
Allée Roland Garros
58500 CLAMECY
03 45 24 30 02

dechets@cchnvy.fr
<https://fr-fr.facebook.com/cchnvy>

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h

Date de publication : novembre 2021

Conception Graphique : Studio Bikinithéorie
Coordination : SIEEEN
Imprimeur : IMPRIMERIE SAVIARD



LE TRI VA SE SIMPLIFIER SUR NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, DÈS LE 1^{ER} JANVIER PROCHAIN !

L'ensemble de vos emballages plastiques (cuisine et salle de bains), iront dans **votre sac JAUNE**.

Goupitri, notre renard malicieux, vous guidera dans votre tri pour évoluer vers cette nouvelle consigne, qui réduira nettement le poids de votre poubelle rose.

Pensez « Emballage plastique = sac jaune »

Pot de yaourt, de crème fraîche, film plastique, sac plastique, barquette de viande/charcuterie/poisson, boîte de cacao en poudre, paquet de chips, pot de fleurs en plastique, pot de glace plastique, sachet alimentaire, boîte de lessive, berlingot adoucissant/javel/lessive... Sont destinés à être recyclés et à être jetés dans le sac jaune !

Suivez les aventures de Goupitri et ses conseils !

Des questions sur ce changement ?
Contactez votre ambassadeur de tri au 03 45 24 30 02.

Plus d'infos sur : www.goupitri.fr / [facebook](https://www.facebook.com/goupitri) Goupitri